



Le sas a pour objectif d'améliorer les conditions d'attente et de redémarrage des cyclistes. Au feu rouge, il leur offre une position avancée qui leur permet d'être plus visibles et leur évite par exemple de se retrouver cachés dans l'angle mort des véhicules qui tournent. Il facilite aussi leur mouvement de tourne-à-gauche en leur permettant de bien se placer avant que la circulation ne redémarre et ne rende cette manœuvre plus difficile. Enfin, il éloigne les cyclistes des pots d'échappement réduisant ainsi leur inhalation des gaz nocifs.



Le sas vélo est un espace réservé aux cyclistes.

Conducteurs de voitures, de motos ou de scooters ne vous arrêtez pas sur ces espaces qui, sauf exception (signalisation autorisant les cyclomoteuristes), sont à l'usage des seuls cyclistes !

